

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**MARDI 9 décembre 2025**  
**A 20 H 30, SALLE D'HONNEUR DE LA MAIRIE**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : lundi 1<sup>er</sup> décembre 2025

**ADMINISTRATION GENERALE**

- Vote sur l'approbation ou le rejet des statuts de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche ; **Adoptée à la majorité (contre de M. Bruno SCHIRA, de M. Daniel-Odon HUREL, de M. Guy GENTY – Abstention de Mme Jacqueline GRELIER et de Monsieur Bernard MARTIN).**
- Vente à l'amiable de biens immobiliers communaux – 4 et 6 rue Raymond Chameaux 87210 Le Dorat, cadastrés AB 446 et AB 761 (par suite d'expropriation Loi Vivien) ; **Adoptée à l'unanimité.**
- Petites Villes de demain – Habitat inclusif (Annexes 1 et 2) ; **Adoptée à l'unanimité**
- Aide aux loyers de deux commerces au Dorat (le projet de délibération sera déposé sur table le soir du conseil municipal) ; **Adoptée à l'unanimité**
- Convention d'action spécifique avec le SEHV – service Esp87 – diagnostic énergétique du cinéma (annexe 3) – **Adoptée à l'unanimité**
- Attribution des médailles de la Ville du Dorat (liste déposée sur table le soir du Conseil) – **Adoptée à l'unanimité**

**COMPTABILITE**

- Versement d'une subvention de la Fondation du Patrimoine pour la restauration du patrimoine privé local ; **Adoptée à l'unanimité**
- Subvention à l'Association Ecole élémentaire OCCE LE DORAT ; **Adoptée à l'unanimité**
- Déploiement d'un système de vidéoprotection – demandes de subvention DETR et FIPD (annexes 4 et 5) ; **Adoptée à l'unanimité (abstention de Mme Jacqueline GRELIER et de M. Daniel-Odon HUREL)**
- Ecole de musique – Requalification de l'ancien atelier en école de musique – demande de subventions DETR et CTD sur des dépenses revues à la baisse (projet de délibération déposé sur table le soir du Conseil municipal) ; **Adoptée à l'unanimité**
- Virements financiers internes du budget général vers le budget cinéma, le budget Loueur Locaux Nus, le budget CCAS ; **Adoptée à l'unanimité**
- Autorisation de mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026 (budget général, cinéma, LLN) – **Adoptée à l'unanimité**

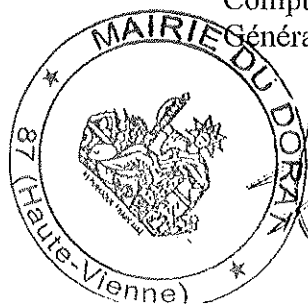
**PERSONNEL**

- Détermination du mode de participation au risque « Santé » et du montant de la participation ; **Adoptée à l'unanimité**

**Autres (pour information) :**

- Synthèse du rapport social unique 2024 (annexe 6) – **Pris acte**
- Transfert de la compétence assainissement à la CCHLEM : recours gracieux ; **Pris acte**

Compte rendu des décisions prises en application de l'article L2122-22 du Code  
Général des Collectivités Territoriales (annexe 7) – **Pris acte à l'unanimité**



Le Maire,

Bruno SCHIRA

Le Secrétaire

Christophe ARNAUD